



Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Auvergne

Secrétariat des affaires communes

N/Réf : sac/secretariat/dir/Let Charasse 21-01-09/PB/CG/N°336

Tél. 04 73 31 71 56

Courriel : directeur@auvergne.iufm.fr

Monsieur Michel Charasse
Sénateur-maire

Mairie
1 place Jean-Jaurès
63290 Puy-Guillaume

Chamalières, le 21 janvier 2009

Monsieur le sénateur-maire,

C'est au nom de l'institution que je représente, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Auvergne, que je vous ai adressé mes vœux pour 2009. J'ai reçu récemment votre réponse dont les termes me surprennent et me choquent profondément.

Vous espérez, je cite : « que les enseignants seront enfin formés car pour l'instant ça laisse à désirer ». Cette analyse, résumée dans une formule lapidaire, est la vôtre, mais ne relève d'aucune approche sérieuse d'évaluation. Notre système républicain et démocratique a mis en place des institutions garantes de la qualité des missions de service public confiées aux institutions universitaires. Le Comité National d'Evaluation (remplacé récemment par l'AERES) a, en son temps, pratiqué des évaluations de chaque établissement universitaire, IUFM ou université. Les rapports publics qui ont été adressés à Monsieur le Président de la République n'ont pas donné lieu au constat que vous faites de façon si peu mesurée.

Depuis 1991, l'IUFM d'Auvergne s'honore d'avoir formé près de 10 000 enseignants, aujourd'hui au service de l'Académie de Clermont-Ferrand pour le 1^{er} degré et souvent au service des académies du nord de la France et de la région parisienne pour le 2nd degré. Les propos et les évaluations des inspecteurs d'académie et des inspecteurs pédagogiques régionaux ne corroborent en aucune façon votre affirmation.

Si, comme vous, je peux déplorer l'abandon d'une certaine rigueur dans l'expression écrite et orale de nos contemporains, vous conviendrez que ce phénomène n'est pas spécifique au corps des professeurs mais, avec consternation, je constate qu'il atteint même des personnalités en charge des plus hautes fonctions dans notre pays.

Enfin, je considère que votre conclusion, « les IUFM ont été un désastre mais vous n'y êtes pour rien », est une affirmation particulièrement offensante pour ces instituts dont les conseils d'administration dans chaque académie ont été présidés par les recteurs, représentants du gouvernement et garants de la politique éducative de l'Etat.

Alors que le service public de l'éducation est particulièrement en danger dans le cadre de la réforme de la formation des maîtres, j'aurais souhaité de la part d'un parlementaire une manifestation de la pondération qui caractérise généralement la Haute Assemblée et, a minima, de la courtoisie à l'égard de l'ensemble des formateurs et personnels de l'IUFM d'Auvergne.

En vous redisant mon profond attachement aux valeurs d'une République qui élève l'Homme, je vous prie d'agréer, Monsieur le sénateur-maire, mes salutations.

Paul Busuttil,
Directeur de l'IUFM d'Auvergne

Copie : Mme la présidente de l'université Blaise Pascal
M. le recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand



Université Blaise Pascal CLERMONT-CHAMALIÈRES

36, avenue Jean-Jaurès - C.S. 20001 - 63407 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 31 71 50 - Fax : 04 73 36 56 48
www.auvergne.iufm.fr

AURILLAC LE PUY MOULINS